

# Le Courrier

FÉDÉRATION GÉNÉRALE DES RETRAITÉS DE LA FONCTION PUBLIQUE

du retraité

## Congrès de Caen

NUMÉRO  
SPÉCIAL  
CONGRÈS

- LE 65<sup>e</sup> CONGRÈS DE LA FGR-FP • LA MOTION REVENDICATIVE
- LES RÉSOLUTIONS • LES VOTES DU CONGRÈS •



# Sommaire

## 3. ÉDITORIAL

Pluralité et unité

## 4. LE 65<sup>e</sup> CONGRÈS DE LA FGR-FP

## 5. NOTRE HÔTE

NOTRE INTERVENANT  
LE DÉBAT

## 6 - 14.

LA MOTION  
REVENDICATIVE 2016

LES TEXTES VOTÉS

## 15. LES VOTES DU CONGRÈS



**SUPPLÉMENT**  
**16 PAGES SPÉCIAL**  
**" 80 ANS DE LA FGR-FP "**



Revue de la Fédération générale des retraités de la Fonction publique de l'État et des collectivités territoriales et hospitalières, des établissements industriels de l'État et de leurs ayants cause.

**Directeur de la publication :** Michel Salingue

**Rédacteur en chef :** Michel Salingue

**Secrétaire de rédaction :** Michel Salingue

Abonnement annuel 2016 au Courrier du Retraité :  
8 numéros = 30 euros

Rédaction et administration

20 rue Vignon 75009 Paris

01 47 42 80 13

Fax : 01 47 42 13 29

Courriel : [secretariat@fgrfp.org](mailto:secretariat@fgrfp.org)

Internet : <http://www.fgrfp.org>

Réalisation Studio graph (Sèvres)

Impression IPS - Route de Paris 27120 Pacy-sur-Eure

Dépôt légal : à parution

ISSN : 0152-4224

N° Commission paritaire : 0317G06323

## Qui peut adhérer à la FGR-FP ?

Les retraité(e)s (ainsi que les veufs ou veuves) des trois fonctions publiques, État, Hospitalière ou Territoriale.

## Comment adhérer à la FGR-FP ?

- soit en maintenant son adhésion à l'un des syndicats, groupements ou associations de fonctionnaires affiliés à la FGR-FP
- soit comme adhérent direct auprès de la section départementale de votre lieu de résidence.

Pour tous renseignements concernant l'adhésion à la FGR-FP

ou l'abonnement au Courrier du Retraité appelez le secrétariat de la FGR-FP au **01.47.42.80.13**

En tant qu'adhérent direct, par notre intermédiaire, vous êtes susceptible de recevoir des informations ou des propositions d'autres organismes ou sociétés.

Si vous ne le souhaitez pas, veuillez cocher la case  et renvoyer ce talon au siège national (FGR-FP 20 rue Vignon 75009 Paris) avec vos coordonnées. Elles seront alors réservées à l'usage exclusif de la FGR-FP.





# Le 65<sup>e</sup> congrès de la FGR-FP

Près de 300 congressistes, réunis du 14 au 16 juin 2016 au Centre des Congrès de Caen, se sont prononcés sur l'activité de la FGR-FP depuis 2014 et ont débattu des orientations et des revendications à porter.

“ Une résolution sur l'avenir de notre organisation rappelant le caractère à la fois syndical et associatif d'une FGR-FP pluraliste et unitaire a été votée. ”

**E**n complément du rapport d'activité paru dans le n°204 du Courrier du retraité de janvier 2016, le secrétaire général a commencé par rappeler, à l'occasion du 80<sup>ème</sup> anniversaire, les valeurs qui guident l'action de la FGR-FP : la justice sociale et la paix mais aussi ce que nous appelons aujourd'hui la solidarité et l'action intergénérationnelles et, surtout, l'unité des salariés comme des retraités.

Le contexte politique actuel n'est pas sans poser problème à tous ceux pour qui la démocratie n'est pas qu'un simple concept mais une pratique qui doit irriguer toute la société. L'abstention qui se développe de scrutin en scrutin, l'avancée de l'extrême droite qui se poursuit dressent un bien piètre bilan de la démocratie dans notre pays.

Le contexte économique n'apparaît guère brillant : croissance encore trop faible, inflation quasi nulle, frôlant la déflation, chômage persistant autour de 10 % même si les dernières statistiques sembleraient montrer une légère tendance à l'amélioration, augmentation de la pauvreté mais aussi des inégalités avec une croissance insolente des richesses des privilégiés du haut de l'échelle à l'image des revenus de ces patrons du CAC 40 qui ont défrayé la chronique.

La période qui vient de s'écouler depuis notre dernier congrès en juin 2014 aura vu, une nouvelle fois, le pouvoir d'achat de nos pensions grignoté à la fois par l'augmentation des dépenses contraintes, telles les complémentaires santé, mais aussi par un certain nombre de mesures

de prélèvements fiscaux ou sociaux. Les retraités se retrouvent exclus du développement de la société. Sur ce terrain, la revendication essentielle que doit porter la FGR-FP et que partagent toutes les organisations syndicales de retraités, c'est celle d'une évolution des pensions tenant compte de l'évolution des salaires.

Si les dépenses de santé pèsent de plus en plus sur le pouvoir d'achat des retraités, c'est que l'Assurance maladie se désengage des dépenses de santé courantes provoquant une hausse des compléments santé et des restes à charge.

Notre motion revendicative a été mise à jour.

Une résolution sur l'avenir de notre organisation rappelant le caractère à la fois syndical et associatif d'une FGR-FP pluraliste et unitaire prenant en compte toutes les sensibilités a été votée. Elle rappelle les spécificités de la FGR-FP tel que son rôle particulier dans la défense du statut de la Fonction publique et du Code des pensions.

Un texte recensant les actions prioritaires à mener avec les autres organisations de retraités a été adopté. ■



## Notre intervenant

**F**rançois Eustache est chercheur en neuropsychologie et en imagerie cérébrale, spécialisé dans l'étude de la mémoire et de ses troubles, directeur d'études à l'École Pratique des Hautes Études, responsable d'une unité de recherche INSERM au CHU et à l'université de Caen.

Depuis janvier 2013, il dirige également un ensemble de laboratoires appelé Cycéron. C'est au sein de cette plate-forme d'imagerie que sont notamment menées depuis 1985 des recherches biomédicales dans le domaine des neurosciences.

Après un exposé sur « La mémoire au fil de la vie », Francis Eustache a débattu avec les congressistes sur cette question qui préoccupe chacun d'entre nous. ■



## Notre hôte

**L**a municipalité de Caen avait invité l'ensemble des congressistes à une réception dans le splendide décor de l'Abbaye aux hommes, aujourd'hui transformée en Hôtel de Ville. C'est madame Catherine Pradal-Chazarenc, maire-adjointe chargée des ressources humaines, des formations, des relations internationales et européennes, du tourisme qui nous a reçus, soulignant la volonté de développement de l'accueil de la ville de Caen. ■

## Le débat

**Q**uatorze intervenants ont pris la parole à propos du rapport d'activité et de son complément. Tout en approuvant majoritairement le rapport et les actions de la FGR-FP sur les deux dernières années, ils ont apporté des analyses et des critiques qui ne peuvent qu'enrichir la réflexion de la FGR-FP.

Trois thèmes essentiels ont retenu l'attention des intervenants : le pouvoir d'achat et l'évolution des pensions, les suites de la loi d'adaptation de la société au vieillissement et les conditions de l'action unitaire des retraités. ■

